



Prise en charge du psychotraumatisme en immédiat



Contexte

Le psychotraumatisme est aujourd'hui une réalité mieux reconnue socialement mais qui n'est pas pour autant aussi bien prise en charge. Les confusions entre prises en charge immédiates et différées restent importantes, celle entre victime et blessé psychique fréquente, celle entre réparation judiciaire et restauration psychique majeure.

La prise en charge de personnes exposées à un événement traumatique nécessite des modalités très particulières de prises en charge dès les premiers instants pour limiter les risques d'aggravation des troubles.

Des situations complexes

Les situations traumatiques peuvent être multiples : accident, crime, agression physique ou sexuelle, violences par un inconnu ou un proche, événement unique ou répété, décès d'une personne ou de multiples proches, fait isolé dans la vie ou événements multiples...

A chaque fois les intervenants doivent avoir s'adapter aux personnes impliquées et proposer le dispositif le plus adapté.

De l'importance d'être formé

Trop souvent des personnes pleines de bonne volonté se portent volontaires pour intervenir suite à des drames ou des catastrophes surtout quand elles sont médiatisées. Mais intervenir auprès de victimes ne se décrète pas et nécessite d'être formé non seulement pour ne pas avoir des mots ou des comportements inadaptés pour les victimes mais aussi pour limiter les effets souvent délétères sur les intervenants.



Programme

OBJECTIFS

- Connaître les différents types d'événements traumatiques et leurs incidences
- Comprendre la différence entre événements traumatiques, trauma, troubles post-traumatiques
- Savoir repérer les réactions adaptées et inadaptées et intervenir: Defusing
- Connaître l'organisation des plans de secours et l'articulation des prises en charge psychologique avec les autres intervenants
- Savoir intervenir pour limiter les troubles en différé
- Savoir rédiger des documents d'information pour les impliqués, concevoir des dossiers d'interventions, anticiper sur les écrits en raisons du contexte médico-légal de la plupart de ces événements.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cliniques
- Techniques d'entretien
- Etude de cas concrets de patients présentés par les stagiaires

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel susceptible d'intervenir dans ces contextes : enseignants, médecins, infirmiers, psychologues, cadre supérieurs et cadres de santé, aides-soignants, assistants-sociaux, personnels administratifs, directeurs d'établissement, membres d'associations spécialisées, policiers, magistrats, représentants de parents d'élèves, avocats.

PÉRIODE

Une journée de web conférence de 9h à 17h

Samedi 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai 12 juin

COUT

- 200 € en formation professionnelle prise en charge par l'employeur
- 150 € en inscription indépendante



Renseignements pratiques

Institut de formation référencé DataDock 0070294
N° Organisme de Formation DIRECCTE Rhône-Alpes : 82691338669

Hélène Romano

Docteur en psychopathologie, psychologue clinicienne et psychothérapeute
Docteur en droit pénal et sciences criminelles

INSCRIPTION: itpr@orange.fr